

Phares, continués :

Message de Son Excellence, avec Copies de Documens du Gouvernement du Nouveau-Brunswick au sujet de l'érection de Phares sur les Iles Scattarie et St. Paul, 512. Référés au même Comité, 516. Les deux derniers Messages et Documens qui les accompagnent, à être imprimés, 521. Chambre en Comité, 631. Résolutions et une Adresse rapportées, et adoptées, 640. Voir *Adresses* (67.)

- Bill pour nommer un Commissaire pour décider avec des Commissaires de la part de la Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince Edouard, quand à l'entretien de Phares sur les Iles de Scattarie et de St. Paul, lu la première fois, 641. Lu une seconde fois; référé à un Comité général; Chambre en Comité; procédés ultérieurs tombés faute de Quorum, 651. Chambre de nouveau en Comité; Bill rapporté, 657. Passé, 658. Par le Conseil, 696. Sanction Royale, 701.—6e. Guill. IV. Chap. 38.

Phillips, William. Pétition des Habitans de la Pointe Lévi et Paroisses circonvoisines, relativement à un Lot de grève sur lequel William Phillips a empiété, 331. Référée au Comité Permanent sur les Terres et Droits Seigneuriaux, 333.

Pigott, John. Sa Pétition, pour une aide pour le mettre en état de perfectionner un plan, pour tirer des vagues ou de l'ondulation des eaux une puissance physique, 27. Référée au Comité Permanent des Chemins et des Améliorations Publiques, *ibid.*

Pilori. Bill pour abolir la peine du Pilori en certains cas, lu la première fois, 20. Lu une seconde fois, 45. Référé, 46.

Pilotes. Pétition de Benjamin Fortier, Pilote, représentant qu'il a été suspendu pour le restant de sa vie, et priant la Chambre de le réhabiliter, ou qu'il lui soit fait une pension à même les fonds des Pilotes, auquel il a considérablement contribué, 65. Pétition d'Yves Sylvestre, représentant qu'il a été interdit et suspendu de son office sur de fausses allégations produites contre lui, et demandant à être réhabilité, 236. Elles sont référés au Comité Permanent des Grieffs, 66, 237.

- Pétition des Pilotes pour et au bas du Havre de Québec, pour être incorporés, et pour l'érection de Phares sur l'Ile Bicquet, 187. Une autre Pétition pour des amendemens à la Loi qui règle la profession de Pilote, en autant qu'elle a rapport aux Apprentis Pilotes, 289. Elles sont référées au Comité Permanent de Commerce, 187, 290. Rapport, 460.

Plainte, par un Membre (M. O'Callaghan), de ce qu'il a été grossièrement injurié et menacé d'une violence personnelle, dans les limites de la Chambre, par un M. Philippe Aubert de Gaspé, durant l'une des Séances de la Chambre, 72. Résolution, Que les faits contenus en la dite déclaration constituent une infraction des Privilèges de la Chambre, dont M. De Gaspé s'est rendu coupable, et qu'il soit pris sous la garde du Sergent d'Armes qui assiste à la Chambre, pour répondre pour la dite infraction des privilèges et attendre le jugement de la Chambre; M. l'Orateur émane son Warrant en conséquence, 73. Le Député Sergent d'Armes fait rapport qu'il a pris M. De Gaspé sous sa garde; Motion, Que P. A. De Gaspé soit, pour sa dite

Plainte, continuée :

offense, envoyé à la Prison commune du District de Québec, et qu'il y soit détenu pendant un mois à compter du 10 Novembre 1835, et que M. l'Orateur émane ses Warrants en conséquence; Motion en amendement, que la Pétition de P. A. De Gaspé soit reçue; Question sur icelle *négativee*, sur une division; une autre Motion, en amendement, que le dit P. A. De Gaspé soit amené à la Barre de cette Chambre, réprimandé par M. l'Orateur, et déchargé en payant les frais; Question sur icelle *négativee*, sur une division; Motion principale adoptée unanimement, 94. Le Député Sergent d'Armes fait rapport qu'il a logé le corps de P. A. De Gaspé dans la Prison commune à Québec, 129.

- D'un Article publié dans la Gazette de Québec du 19 Février 1836, adressé "A l'Editeur de la Gazette de Québec," daté "Québec, 17 Février 1836," et signé "PIACULAR," 502. Il est ordonné à Messrs. Neilson et Cowan de comparaître à la Barre de la Chambre, 503. Samuel Neilson examiné à la Barre, 506. La Chambre résout de s'enquérir en Comité de la vérité ou de la fausseté du Témoignage du nommé William Dodds, Témoin examiné devant le Comité Permanent des Grieffs, tel que pris par le dit Comité; la Gazette de Québec contenant l'article signé "PIACULAR," référée au dit Comité, ainsi que l'Affidavit de William Dodds, mis devant la Chambre par Samuel Neilson; un Messenger spécial à être envoyé pour le dit William Dodds pour comparaître devant le dit Comité, 511. La Chambre en Comité, 618. Les Témoignages pris devant le Comité, rapportés, 623. Résolutions de la Chambre fondées sur les dits Témoignages, 628. William Dodds déchargé et dispensé de comparaître ultérieurement, 629.

Pointe Lévi. Voir *Phillips, William.*

Poirier, Veuve. Sa Pétition, relative à un Lot de terre dans Stanfold, et demandant un secours, 313. Référée au Comité Permanent sur les Terres et Droits Seigneuriaux, 314.

Police des Bourgs et Villages. Bill pour faire revivre, amender et continuer, pour un temps limité, un certain Acte concernant la Police de William Henry, et autres Villages, lu la première fois, 129. Lu une seconde fois, et référé, 150. Rapport, 284. Bill et Rapport référés à un Comité général, 285. Considérés; Bill rapporté, 293. Passé, 296. Par le Conseil, 336. Sanction Royale, 700.—6e. Guill. IV. Chap. 46.

Ponts. Voir *Acte des Chemins; Beaudouin, Louis; Cap Rouge, Pont du; Chemins et Améliorations Publiques; St. Charles, Pont libre; Ste. Anne, Pont de.*

Port de Lettres. Voir *Membres.*

Ports Intérieurs d'Entrée. Voir *Douanes.*

Postes, Département des. Comité Spécial nommé pour s'enquérir de l'état du Département des Postes; devant faire rapport de temps à autre, 51. Le Message de Son Excellence du 11 Mars 1835, et Documens qui l'accompagnent au sujet du Bureau des Postes, référés, *ibid.* Pétition des Syndics d'Ecoles dans la Paroisse de St. Césaire, se plaignant que l'allocation à l'Ecole N^o. 6, pour les six mois finis le 15 Nov. 1833, n'a jamais été reçue par les Pétitionnaires, et demandant une Enquête sur le sujet, 31. Référée, 187. Pétition d'Amury Girod, se plaignant